

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 257

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des Suissesses de bonne volonté

Selon l'Alliance des sociétés féminines suisses, de nombreuses Suissesses ressentiraient le besoin de reprendre leur métier à côté de leurs obligations familiales. C'est la conclusion à laquelle parvenaient les auteurs du rapport de ladite association pour 1972. Avaient été dépouillées plus de 4400 réponses; une grande partie des femmes interrogées (82 %) avaient réussi un examen, ou possédaient un diplôme, et presque toutes s'étaient arrêtées de travailler au moment de leur mariage ou dès la naissance de leur premier enfant; 60 % d'entre elles (70 % des femmes de moins de 40 ans) exprimaient leur désir de travailler à nouveau. Pour les « contacts avec les gens » (2460 réponses), pour l'« amour du métier » (2000), pour l'« indépendance financière » (1000).

Des Allemandes moins empressées

Une statistique impressionnante si on la compare avec une étude menée récemment en Allemagne fédérale. Les conclusions de l'Office de statistique du Bade-Wurtemberg sont effet claires: les femmes allemandes retournent rarement à la vie professionnelle lorsqu'elles sont mariées. Et ce, malgré les progrès de la politique sociale, malgré le grand nombre d'offres d'emploi non satisfaites et les concernant directement.

Entre 1961 et 1970, quelques exceptions

L'office de Stuttgart a établi le taux d'activité dans les années qui viennent en se fondant sur les données de recensement de la population active effectué en 1970. Les statisticiens ont mis au jour certaines tendances qui se sont manifestées sur le marché de l'emploi depuis 1961 et ont extrapolé pour les années suivantes. Ils ont tenu compte des changements survenus dans la population et surtout dans la politique éducative.

Sans doute existe-t-il un certain nombre de fem-

mes qui retournent dans la vie professionnelle à 40 ans, lorsque les enfants sont « grands ». Mais selon l'Office de la statistique, les cas furent plutôt rares entre 1961 et 1970.

L'Office de statistique a d'autre part établi que le taux de la population féminine active âgée de 19 ans diminue progressivement depuis douze ans. En 1961, il était de 86 %. En 1970, il n'est plus que de 79 %. Il faut s'attendre à ce qu'il tombe à 74 %. L'allongement de la durée des études en est une des causes principales (le pourcentage de

travailleurs masculins et féminins diminue sans cesse par rapport au restant de la population active par suite de la durée des études scolaires). L'âge de 19 ans joue par suite un rôle clé pour le travail féminin. A partir de 19 ans en effet, le nombre de femmes qui travaillent diminue progressivement jusqu'à l'âge de trente ans.

Enfin, l'office note que, par suite de l'allongement de la scolarité, un nombre croissant de jeunes filles se marient avant de quitter l'école et n'exercent jamais d'activité professionnelle.

Des Suissesses aux Allemandes: du rêve à la réalité ?

GENÈVE

La Jonction, un quartier en sursis

Le Genevois se sent bientôt plus étranger à sa ville, et à lui-même, que James Schwarzenbach pourrait l'être dans un baraquement de saisonniers.

A chaque retour au centre de la cité, il découvre, blessé, qu'une nouvelle banque indigène ou étrangère a expulsé du paysage un bistrot, démoli une maison familiale. Chacun, du vigilant au gauchiste-tendance-écologie a, un jour ou l'autre, tendu un doigt vengeur vers ces architectures laides et prétentieuses parmi lesquelles la Caisse d'Epargne, au bas de la Corraterie, en dépit de toutes les critiques, fait plutôt bonne figure.

Les quartiers populaires meurent sans témoin, ou du moins sans un cri.

Le mien, celui de la Jonction, semblait promis à la mort la plus rapide; ses vieux immeubles ouvriers ne pouvaient offrir aucune résistance aux promoteurs pressés de construire là des bâtiments au rendement bien supérieur.

Or, après une première attaque très brutale, l'agonie, contre toute attente, s'éternisa: interdiction de démolir. Et les propriétaires laissèrent pourrir la situation. Chaque jour les façades étaient plus

lépreuses, certains toits perdaient même leurs tuiles. En encourageant le délabrement, on espérait visiblement obtenir la démolition par dérogation aux mesures fédérales. A l'appel des gauchistes, de longues processions se firent dénonciatrices, à travers un quartier plus laid que jamais, de la manœuvre. Tous réunis, nous défilions.

La surprise

Et un matin, au Rond-point de la Jonction, la surprise ! Des échafaudages disparaissaient et révélaient une façade 1920 éclatante de blancheur, des balcons en fer forgé noir, des stores bleu clair. Un éblouissement...

Depuis lors, ce sont dix, vingt, trente « cadeaux » semblables que les piétons ont accepté avec une pensée reconnaissante pour les décisions du Conseil fédéral. Et j'imagine que les ouvriers et les vieux du quartier, dans leurs immeubles rénovés, mais aux loyers restés inacceptables, ne sont pas plus malheureux.

C. B.